

INFOS
UTILES

PIÈCES À FOURNIR À L'INSCRIPTION

Dossier d'inscription complet
(à récupérer au secrétariat du YCPR)
avec :

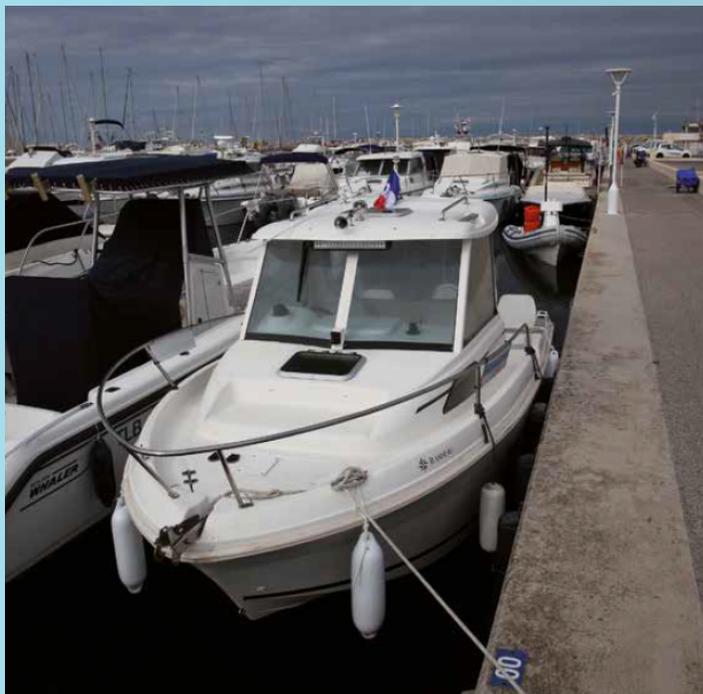
- Demande d'inscription au permis
- Photo d'identité
- Photocopie de la pièce d'identité
- Certificat médical (Cerfa)
- Timbre fiscal de 78 euros

INFORMATIONS

Paiement uniquement par
carte bleue ou espèces
Chèques non acceptés

Une formation théorique par
mois environ pour le permis
côtier.

Permis hauturier sur demande
(Nécessite d'être déjà titulaire
du permis côtier)



ECOLE DE NAVIGATION



**Formation à la conduite
de navires de plaisance
dès 16 ans**



CONTACTEZ NOUS !



04 91 73 06 75



Port de la Pointe Rouge
CS40038
13295 Marseille cedex 08



accueil@ycpr.net



www.ycpr.net



PERMIS CÔTIER

CE PERMIS VOUS PERMET :

1. Navigation en mer de jour et de nuit
2. Éloignement maximum de 6 milles d'un abri (environs 11 km)
3. Aucune limitation de puissance
4. Il permet également de conduire un V.N.M (ex : scooter des mers)

SALLE DE COURS



PERMIS HAUTURIER

CE PERMIS VOUS PERMET :

1. Navigation en mer de jour et de nuit
2. Permet la navigation sur les lacs ou plans d'eau fermés
3. Aucune limitation de distance d'un abri
4. Aucune limitation de puissance
5. Aucune limitation de jauge

LA FORMATION

PARTIE THÉORIQUE

Une formation théorique en salle d'une journée de 8h à 17h.

Au cours de cette journée des identifiants pour s'entraîner aux QCM en ligne vous seront communiqués afin de vous préparer pour l'examen !

ÉPREUVE PRATIQUE

Une formation de 3h30 environs de pratique en mer avec validation par le moniteur à l'issue de cette formation "pratique".

TARIFS

PERMIS CÔTIER

FORFAIT CLASSIQUE : 330 EUROS

FORFAIT MEMBRE* : 280 EUROS

(Prévoir en sus 78 euros de timbres fiscaux + 38 euros à prévoir pour l'inscription à l'examen du code en ligne)

PERMIS HAUTURIER

FORFAIT CLASSIQUE : 400 EUROS

FORFAIT MEMBRE* : 360 EUROS

(Prévoir en sus 38 euros de timbre fiscaux + matériel pédagogique)

* Tarif applicable au membre du club et son/sa conjoint(e) uniquement.

LA FORMATION

PARTIE THÉORIQUE

Une trentaine d'heures de formation théorique en salle en vue de l'examen.

EXAMEN

L'extension hauturière ne comporte qu'une épreuve théorique. La durée de cette épreuve est de 1 heure 30 minutes.

